Rentrée sportive 2020

Ce qu'il faut savoir...

Des suites de la Covid-19 et de l'impact de cette crise sur le monde du sport, le CNOSF et l'ensemble du mouvement sportif se mobilisent pour accompagner la rentrée sportive 2020.

Les Françaises et les Français ont mesuré l'importance du sport durant la phase de confinement et il convient aujourd'hui de les accompagner à reprendre le chemin des clubs.

Afin de favoriser la relance de l'activité sportive encadrée, le CNOSF, représentant légal du mouvement sportif, met en place différentes actions afin de soutenir les clubs dans cette reprise. Ces actions d'accompagnement s'inscrivent dans le cadre d'un plan de relance général pour le sport, avec un ciblage particulier vers les clubs et les fédérations qui jouent un rôle essentiel en termes d'emploi, de formation, d'éducation et de lien social. Portées par le mouvement sportif, elles complètent le dispositif spécifique du plan de relance annoncé par le Gouvernement début septembre en soutien au secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans. Une décision en faveur des clubs, des fédérations, de l'emploi et de l'investissement au profit des équipements sportifs dont se félicite le mouvement sportif.

En cette rentrée 2020, l'action des clubs sportifs fédérés consistera à proposer une pratique encadrée des disciplines sportives afin de renouer avec leurs adhérents, tout en mettant en place un maximum de garanties en terme sanitaire.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des actions mises en place au niveau national et du mouvement sportif.

Sommaire

Actua	lités nationales spécifiques au sport	2
•	Nouvelles mesures sanitaires pour le sport (29/09)	2
•	Plan de relance	2
•	Guide et campagne de rentrée sportive (02/09/2020)	2
•	#1jeune1solution - Le gouvernement dévoile son plan emploi jeunes	2
•	COVID-19 : Guide pratique à l'attention des employeurs	3
•	Le préfet de région devient délégué territorial de l'Agence nationale du sport	3
Actualités du CNOSF sur le sport		3
•	Soutiens ton club	3
•	Mon club près de chez moi	3
•	Carte passerelle	3
•	Campagne nationale #jailespritclub	4
•	Appel à projets sport - "impact 2024"	4







Actualités nationales spécifiques au sport

• Nouvelles mesures sanitaires pour le sport (29/09)

Dans la continuité des décisions prises par le Gouvernement pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire, des mesures spécifiques au champ du sport ont été annoncées. Par arrêtés préfectoraux, puis après avis des Agences Régionales de Santé et en tenant compte des indicateurs sanitaires au sein de chaque territoire, ces mesures s'appliquent à partir du 26 septembre. Les décisions peuvent être différenciées au sein d'un même département, en fonction du type de publics, et des lieux de pratique, et sont soumises à toute évolution de la situation sanitaire dans les 15 jours qui suivent.

① Plus d'infos

De plus, les ministres ont précisé le 29 septembre, le renforcement du dispositif de soutien aux entreprises et associations impactées par les nouvelles restrictions d'accueil au public liées à l'état de la situation sanitaire dans certains territoires, notamment le renforcement du volet 1 du fonds de solidarité, l'activité partielle prolongée et l'exonération de charges sociales

Plus d'infos

Plan de relance

Un dispositif spécifique du plan de relance a été proposé en soutien du secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans, venant abonder le budget de l'Agence nationale du sport, et réparti en 3 enveloppes : l'une dédiée à la création d'emploi dans le secteur des associations sportives qui renforce le « plan jeunes » et s'élève désormais à 40 millions d'euros, l'autre de 50 millions d'euros visant à favoriser la transition énergétique des équipements sportifs, en plus des fonds issus de la DSIL auxquels les acteurs du sport pourront émarger, et enfin une mesure de 30 millions d'euros, au service des clubs et des fédérations sportives, dont 9 millions d'euros pour accompagner leur développement numérique. ① *Plus d'infos*

• Guide et campagne de rentrée sportive (02/09/2020)

En cette période de rentrée qui se doit d'être aussi sportive, le ministère chargé des Sports a souhaité éditer un guide de la rentrée sportive pour l'ensemble des acteurs du sport.

Pratiquants, organisateurs d'événements, dirigeants d'établissements, ce document est un support pratique et surtout indispensable pour reprendre les activités, le plus normalement possible, en s'adaptant comme nous avons pu le faire depuis le début de cette crise sanitaire.

Pour compléter ce guide, une nouvelle campagne de communication sur la reprise sportive vient de sortir, elle s'intitule « EnVie de Sport ».

Plus d'infos

#1jeune1solution - Le gouvernement dévoile son plan emploi jeunes

Le gouvernement a présenté le 23 juillet 2020 le plan jeunes #1jeune1solution pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans à construire leur avenir à la sortie de la Crise de la Covid-19.

Ce plan, doté d'une enveloppe de 6,5 milliards d'euros, représente le premier volet du plan de relance du gouvernement. Il est organisé autour de trois priorités, dont certaines mesures spécifiques au secteur du sport.

Plus d'infos



• COVID-19: Guide pratique à l'attention des employeurs

La reprise de l'activité des entreprises et associations du secteur sportif, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, nécessite d'envisager les conditions sanitaires de la réouverture des structures et du retour à l'emploi pour les salariés concernés. Ce retour à l'activité doit se faire dans le respect des directives et préconisations énoncées par les pouvoirs publics, évoluant régulièrement. En ce sens, le CoSMoS (Conseil Social du Mouvement Sportif) a mis à jour son guide pratique à l'attention des employeurs du secteur.

Plus d'infos

Le préfet de région devient délégué territorial de l'Agence nationale du sport

Le décret n° 2020-1010 du 6 août 2020 publié au JO du 8 août relatif au délégué territorial de l'Agence nationale du sport définit les attributions du délégué territorial de l'Agence. Il précise le rôle du préfet de région en tant que délégué territorial de l' « Agence nationale du sport » et prévoit qu'il est assisté d'un délégué territorial adjoint chef du service régional de l'Etat chargé de la politique publique du sport. ① *Plus d'infos*

Actualités du CNOSF sur le sport

Soutiens ton club

Dès le mois de mai, la plateforme de recueil de dons déductibles d'impôts "Soutiens ton Club" a été lancée avec la Fondation du sport français, le CPSF et le Ministère des Sports. Cette opération solidaire a déjà récolté plus de 900 000 euros à date et compte près de 5 000 clubs. Les clubs sont invités à s'inscrire en ligne sur la plateforme et à mobiliser leur réseau pour se constituer une cagnotte.

Plus d'infos

• Mon club près de chez moi

Lors de l'Assemblée générale du CNOSF, le 29 juin dernier, a également été lancée la plateforme Mon Club Près de Chez Moi, la première plateforme digitale du mouvement sportif exclusivement ouverte aux clubs fédérés et à destination du grand public. Elle recense, en cette rentrée, plus de 151 000 clubs sportifs, partout en France, proposant toutes les disciplines et rendant ainsi le sport accessible à tous en quelques clics!

① Plus d'infos

• Carte passerelle

L'opération Carte Passerelle permet à des jeunes écoliers de CM1 et CM2 licenciés d'une fédération sportive scolaire (USEP ou UGSEL) de tester gratuitement, à la rentrée scolaire, les sports de leur choix, au sein de clubs participant à l'opération et répertoriés sur la plateforme monclubpresdechezmoi.com. L'objectif est ainsi de favoriser la prise de licence dans un club sportif fédéré pour y effectuer une pratique plus assidue et durable. Fort du succès de la phase expérimentale en 2019, menée en 2019 dans les 3 départements des Bouches du Rhône, de la Haute Vienne et de l'Orne auprès d'un public de près de 30 000 élèves, l'opération est étendue au niveau national entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020. Cette première phase de test a donné des résultats extrêmement concluants tant en termes de mobilisation des clubs que de satisfaction des jeunes écoliers. Ainsi, concernant les non licenciés, près d'un jeune bénéficiaire de la Carte Passerelle sur deux a transformé l'essai en prenant ensuite sa première licence dans un club sportif.

Plus d'infos



Campagne nationale #jailespritclub

Le CNOSF et le mouvement sportif français lancent ce jour une campagne de communication nationale ayant pour but de mettre en valeur l'Esprit Club.

Cette campagne a été bâtie autour d'un mot d'ordre fort qui permet à tous les profils de revendiquer leurs attentes, leurs aspirations, leurs valeurs, celles-ci trouvant naturellement leur aboutissement dans l'Esprit Club. « #JAILESPRITCLUB » est une manière de déclarer haut et fort son esprit de compétition, son esprit d'équipe, son esprit de combativité, son esprit de dépassement de soi mais aussi son esprit de partage, son esprit solidaire, etc.. Cette campagne de communication est mise à disposition des fédérations, des clubs mais aussi des collectivités locales.

(i) Kit médias

• Appel à projets sport - "impact 2024"

Pour la première fois, l'Agence Nationale du sport, Paris 2024, le CNOSF et le CPSF s'unissent pour proposer un appel à projets unique : une action coordonnée pour un plus grand impact, avec un budget total de 1,5 millions d'euros. Cet appel à projets encourage les acteurs de terrain issus du mouvement sportif, du monde associatif et des collectivités locales à s'inscrire dans un processus d'innovation et de développement. Il s'adresse à toutes les structures de l'intérêt général qui utilisent le sport pour la santé, le bien-être, la réussite éducative, l'inclusion, et le développement durable.

① Plus d'infos